

Vue d'ici



Édito

Chères Veuzéennes, chers Veuzéens,

La période estivale s'est terminée, j'espère que cette période de vacances vous aura apporté le repos pour entamer la rentrée sereinement.

La municipalité de Vue s'est portée candidate pour déployer des permanences de demandes de titres d'identité. Nous sommes heureux de proposer un nouveau service public de proximité à la disposition des citoyens de la commune et des communes environnantes afin de faciliter vos démarches et de réduire les délais d'obtention.

En ce début d'été, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le stade de la Pinellerie après d'importants travaux. Le terrain étant devenu impraticable au fil des ans, nous avons travaillé sur ce projet de réfection dès notre élection en mai 2020, afin de répondre aux besoins du club de l'ESM qui compte plus de 250 licenciés. En mai dernier, élus et bénévoles se sont retrouvés face à un projet abouti, correspondant aux attentes de tous. Mais c'était sans compter sur la mauvaise surprise du 13 juin dernier ; l'installation illicite des gens du voyage sur ce stade flamboyant neuf - et les inquiétudes partagées des uns et des autres. Toujours avec engagement, les élus ont continué d'œuvrer pour se réapproprier ce stade que tous attendaient et permettre de fêter comme il se doit les 30 ans du club.

Nous sommes fiers d'avoir réhabilité cet équipement pour les Veuzéens, les Veuzéennes et les licenciés de l'ESM, afin de leur permettre une pratique sportive de loisirs ou de compétition.

Vous pouvez également découvrir les ombrières installées au Centre Technique Municipal. Ce projet présente plusieurs intérêts : en premier lieu, il permet d'agir pour la préservation de l'environnement grâce à la production d'énergie renouvelable et ainsi participer à la transition énergétique. En deuxième lieu, il répond à un projet communal d'installation de préau afin de protéger des intempéries le matériel du centre technique sans nécessiter d'investissement de la commune. D'autres projets sont à l'étude afin de répondre aux besoins exprimés par les habitants tout en limitant les coûts pour la collectivité.

Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement de la traversée de la ville la première phase des travaux en route barrée a eu lieu de février à juillet dernier. La mise aux normes des réseaux d'eau et la préparation de l'enfouissement des réseaux ont eu lieu route de Chauvé et sur la première partie de la route de Paimbœuf. Les travaux des concessionnaires concernant la réhabilitation, la modernisation et l'enfouissement des réseaux sur le reste de la traversée reprendront dans quelques mois, en route barrée sur la route de Paimbœuf puis en alternat route de Nantes.

Malgré notre volonté de limiter les nuisances, ces travaux ont entraîné, pour certains de nos commerçants, une gêne anormale dans le fonctionnement de leur activité. Afin de pallier cette perte de chiffre d'affaires, la municipalité avait anticipé la mise en place d'une procédure d'indemnisation amiable des préjudices écono-

miques en collaboration avec la CMA (Chambre des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire), la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes-Saint-Nazaire) et d'une conseillère en développement économique et territorial, ce qui a permis d'indemniser les commerces impactés pendant la fermeture de la route.

Enfin, je souhaite répondre au conseiller de l'opposition du groupe BVE, qui cultive l'art de la désinformation sur les différents outils de communication mais brille par son absence. En tant que maire, je me permets de rappeler que la charte de l'élu local indique que celui-ci exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. L'élu local poursuit le seul intérêt général. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances ». L'intérêt d'un conseiller d'opposition devrait donc être tourné vers l'amélioration constante des services offerts à la population et le développement de la commune notamment en étant présent aux instances et réunions de travail auxquelles il est convié. Force est de constater que depuis plus d'un an, le conseiller d'opposition en est totalement absent mais que la critique est permanente.

Sachez que, malgré cette adversité, votre équipe municipale demeure déterminée et motivée à mener à bien l'ensemble de ses projets. L'intérêt de notre commune reste notre priorité.

Prenez soin de vous.



Nadège Placé,
Maire de Vue

Nouveau service dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports

Depuis le 11 septembre 2023, la mairie propose un nouveau service avec l'ouverture d'un dispositif de recueil pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports.

Ce service sera ouvert cinq demi-journées par semaine :

- les mercredis et vendredis matins de 9h à 12h00 et sur rendez-vous uniquement ;

- les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h00 et sur rendez-vous uniquement. Les remises des titres se font sans rendez-vous.

Vous pouvez préparer votre dossier sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Prise de RDV : via site de la mairie de Vue onglet «CNI ET PASSEPORTS»

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi : 9H00 -12H00 / 14H00-17H00
Mardi : 9H00 -12H00
Mercredi : 9H00 -12H00
Jeudi : 9H00 -12H00
Vendredi : 9H00 -12H00
Samedi : 9H00 -12H00

Le service urbanisme vous accueille uniquement sur rendez-vous. Un élu du comité exécutif est présent en mairie tous les samedis matins à la disposition des habitants.

Tél : 02 40 64 28 34

accueil@mairie-vue.fr

Résultats archéologiques

Un riche patrimoine archéologique est mis au jour dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg

Comme nous l'avions évoqué dans un précédent bulletin, dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg, et comme le prévoit la loi, un diagnostic archéologique préalable aux travaux a eu lieu en début d'année 2023.

Celui-ci fait émerger les richesses archéologiques de Vue. En effet, seul oppidum de Loire-Atlantique aujourd'hui avéré, Vue, connue également pour ses vestiges de l'âge du Fer et du premier Moyen Âge, se développe dans un contexte tout à fait exceptionnel d'une « île au milieu des marais ».

Il n'est pas interdit de penser que Vue pourrait être la première ville de Loire-Atlantique.

Cette idée est renforcée par l'émergence d'un « second promontoire de Vue » à l'ouest du Tenu, qui traverse la ville du nord au sud, et qui évoquerait l'accès à la ville par l'océan et la Loire. Il faut imaginer un Tenu navigable avec des aménagements sur ses bords.

Et les travaux dans tout ça ?

Les conclusions du diagnostic imposent de repenser le cahier des charges des travaux pour permettre la mise en place de fouilles préventives en amont des travaux de modernisation de réseaux (assainissement, eau potable, électricité, télécom) et d'aménagement (voiries, trottoirs, espaces verts, mobiliers urbains).

Ces cahiers des charges seront validés en commission à la DRAC en octobre. Ensuite, le processus de

sélection de l'opérateur de fouilles et des entreprises de travaux pourra être enclenché pour une reprise du chantier fin d'année 2023 voire début d'année 2024.

Qu'est-ce qu'une fouille préventive ?

Une fouille préventive est prescrite lorsque le diagnostic archéologique révèle la présence de vestiges, – comme c'est le cas à Vue – vestiges que le projet de travaux est susceptible de détruire alors que leur intérêt scientifique justifie de les conserver.

Concrètement, les archéologues font les fouilles, recueillent les données, collectent des images, font des prélèvements et ensuite les travaux peuvent se faire et parfois viennent détruire les vestiges mis au jour.

Le 1^{er} mandat du conseil municipal des Jeunes touche à sa fin. C'est avec beaucoup d'amertume que nous souhaitons remercier les 1^{ers} élus du conseil municipal des jeunes de notre commune, qui n'ont malheureusement pas pu œuvrer comme ils l'auraient souhaité.

Les élèves des classes de CM1/CM2 de nos 2 écoles avaient pourtant mis beaucoup d'entrain lors de leur campagne électorale, puis lors des 1^{ères} élections et avaient énormément d'idées et de projets à mettre en place, mais suite à un recours de l'opposition devant le tribunal administratif, le vote de la création du conseil municipal des jeunes qui s'est déroulé lors du conseil municipal du 26 mai 2021, s'est vu suspendu, nous privant d'organiser les séances de conseils municipaux des jeunes.

Malgré tout, nous avons toujours souhaité les associer aux différentes cérémonies tout au long de leur mandat (commémoration, vœux du maire...)

Nous tenons à les remercier pour leur engagement auprès de la commune et de la jeunesse et regrettons fortement le manque de discernement des membres du groupe BVE sans qui ces jeunes élus auraient pu s'épanouir, découvrir et porter des projets novateurs pour la commune.

À la suite du conseil municipal du 12 septembre, la délibération approuvant la création d'un conseil municipal des jeunes a été votée. Le conseil municipal des jeunes est donc de nouveau officiel.

Les **prochaines élections se dérouleront avant les vacances de la Toussaint**. Les élèves concernés vont recevoir toutes les informations nécessaires afin d'annoncer leur candidature et préparer leur campagne électorale auprès de leurs camarades. Le nombre de membres reste inchangé : 2 CM1 et 2 CM2 de chaque école soit 8 sièges à pourvoir.

Nous comptons sur l'envie et l'engagement de nos jeunes, qui, nous en sommes certains, débordent d'idées pour le développement de notre commune ! À vos affiches !

De nouveaux locaux pour l'accueil périscolaire

La croissance démographique de notre commune, nous a amenés à anticiper les futurs besoins en locaux. Lors du conseil municipal du 29 septembre 2021, la municipalité a validé la convention avec l'EPF* (Établissement Public Foncier) pour l'acquisition du bâtiment du Lion d'or, conscient du potentiel de ce site et de l'opportunité de sa situation géographique.

La notion de redynamisation des cœurs de bourg avait amené l'EPF à valider cette acquisition.

Aujourd'hui c'est Pornic Agglo Pays de Retz en partenariat avec la commune et l'EPF, qui va bénéficier de ces locaux afin de proposer aux habitants une nouvelle structure d'accueil périscolaire. En effet, les effectifs de cet accueil ne cessent d'augmenter et le site actuel était proche de la saturation en terme de capacité d'accueil.

Nous sommes satisfaits de pouvoir donner une seconde vie à un bâtiment emblématique de l'histoire de notre commune au profit des familles ayant décidé de s'installer à Vue.

**Les EPF accompagnent les collectivités dans la définition de leur projet et favorisent l'optimisation du foncier (regroupement de parcelles, densité et qualité urbaine...), la revitalisation des centres anciens et le recyclage urbain, en particulier par la requalification de friches. Leurs compétences en ingénierie foncière permettent de conseiller et d'assister les collectivités, notamment celles qui ont peu de moyens, et de les encourager à développer leur projet de territoire, ainsi qu'à définir une stratégie foncière d'anticipation.*

Finalisation du projet des ombrières au centre technique municipal



Nous sommes satisfaits de vous annoncer la mise en service des ombrières situées sur le site du centre technique municipal. En effet, ce projet qui a vu le jour début 2021 vient de s'achever.

Ombrières de Loire-Atlantique a pour projet le déploiement d'ombrières de parking situé sur le département de Loire-Atlantique. Ce projet est issu d'un partenariat noué entre la Société d'Économie Mixte Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE 44) et la société SEE YOU SUN, spécialisée dans le déploiement d'ombrières solaires. C'est donc une surface de plus de 400 m² qui est dorénavant couverte de panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 100 kWc.

La commune a signé un bail avec TE 44 (Territoire d'énergie Loire-Atlantique) pour une durée de 30 ans moyennant une soulte de 2 500 € versée à la commune.

À l'heure où la crise écologique et énergétique est au cœur de nos préoccupations, notre commune devient donc un acteur de la transition énergétique et un producteur d'énergies renouvelables et locales grâce à cet outil d'ingénierie territoriale et ce partenariat public et privé.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a pour but d'animer la commune par ses manifestations (concours de belote, vide-greniers, rando des crêpes, illuminations, lettre au père Noël...) et par la location de matériel pour les associations et les particuliers.

Cette année, le vide-greniers a accueilli 86 exposants dans le bourg et 200 personnes ont participé à la rando des crêpes. Le prochain **concours de belote** aura lieu le **18 novembre**.

Ecole Sainte-Anne

L'école Sainte-Anne poursuit son ouverture à l'international en accueillant des étudiants Erasmus tout au long de l'année. Ces jeunes européens participeront activement à la vie de l'école en partageant leurs différentes cultures d'une part, et en enseignant l'anglais à tous les élèves.

L'année scolaire sera également ponctuée de différentes manifestations ouvertes à tous, avec en point d'orgue la 70^e kermesse de l'école, qui se déroulera comme toujours le jeudi de l'Ascension (9 mai 2024)

D'ici-là, les parents d'élèves seront heureux de vous retrouver place de la mairie les 21 et 22 octobre pour la traditionnelle vente de cucurbitacées.

En fin d'année, les illuminations et les lettres au père Noël apporteront un peu de rêve dans les yeux des petits et des grands.

L'**assemblée générale**, ouverte à tous, aura lieu le **19 janvier 2024**. Ce sera l'occasion de fixer avec les associations le calendrier des manifestations.

Bonne rentrée à tous,

Contact : 06 69 53 91 98
comitedesfetesvue@gmail.com

Inauguration du stade municipal

Malgré l'installation illégale des gens du voyage du 13 au 25 juin, qui nous laissait présager du pire sur l'état de notre équipement, les 30 ans de l'ESM ont pu être fêtés dignement comme prévu le 2 juillet.

Ce fut également l'occasion de procéder à l'inauguration officielle du stade municipal de la Pinellerie.

Bien entendu, la jeune pelouse a souffert de cette utilisation inappropriée mais a résisté afin de permettre à nos sportifs de tous âges et de tous niveaux de fêter comme il se doit la réhabilitation de cet équipement sportif.

À la suite du discours officiel de Madame le Maire, accompagnée de ses adjoints et du bureau de l'ESM, les matchs se sont enchaînés dans une ambiance bon enfant.

Clou du spectacle : un magnifique feu d'artifice organisé par l'ESM a clôturé cette belle journée pour le plaisir des amoureux du ballon rond.

Fin août début septembre, les entraînements ont repris pour toutes les catégories. Le 27 août le premier match de Coupe de France a vu l'équipe sénior D1 de l'ESM se



Inauguration du stade de la Pinellerie

qualifier pour le second tour, sous les applaudissements d'un public venu en nombre pour les supporter.

Malheureusement éliminée au 3^{ème} tour de la Coupe de France, face à l'équipe de Challans FC qui évolue en N3, nous souhaitons à notre équipe sénior ainsi qu'à l'ensemble des équipes engagées beaucoup de réussite en championnat.

Changement de jour pour votre marché de plein air

NOUVEAUTÉ : vous retrouverez désormais vos commerçants et artisans sur la place Sainte-Anne le **1^{er} dimanche de chaque mois**.

Tous passionnés par leurs métiers, les commerçants seront heureux de vous proposer leurs produits exclusivement locaux, les artisans, quant à eux, vous partageront leur savoir-faire.

Circuit court préféré des français, le marché de plein air de la place Sainte-Anne vous permet de décou-

vrir mensuellement nos artisans et commerçants locaux :

- ◆ Picouton, *mercerie*
- ◆ Le temps des plantes, *baumes, huiles, tisanes*
- ◆ Aroma'thine, *plantes aromatiques, sirops, confitures*
- ◆ La ferme de la Bévinière, *bœufs, poulets, produits laitiers*
- ◆ La ferme de la Sergonne, *légumes bio de saisons*
- ◆ Brasserie Zaybu, *bières brassées*
- ◆ Mahana Fleurs, *bouquets, compositions, plantes,*

Sans oublier :

- ◆ Passionnées des huîtres, *ostréiculteur qui sera présent sur la place Sainte-Anne, exclusivement les samedis matins.*

i Toujours à la recherche de nouveautés pour compléter l'offre proposée et si vous aussi, artisans/commerçants souhaitez rejoindre cette équipe conviviale et dynamique, n'hésitez pas à contacter la mairie au **02 40 64 28 34**.

Expression de la minorité

Élus indépendants

«Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était et aie confiance en ce qui sera»

Chers concitoyens(nes), la rentrée s'annonce avec ses nouveautés en mairie ou à Pornic agglo, cartes d'identité, passeports, badges d'accès en déchetterie, nous nous en félicitons. Nous réaffirmons être à votre disposition en cas de besoin. La sérénité retrouvée en conseil municipal n'est pas pour nous déplaire, les échanges sont respectueux, intéressants et constructifs, que cela continue. Les projets à Vue, pour le bien de tous, se concrétisent pour certains et avancent pour d'autres, soyons patients.

Bonne rentrée à vous toutes et à vous tous.

Nathalie, René et Jean-Pierre

Élu Bien Vivre Ensemble

À mi-mandat, nous constatons la désinformation et le manque de concertation sur les affaires communales. Ces bulletins municipaux n'évoquent pas les sujets importants intéressant la population. Nous nous retrouvons toujours devant le fait accompli sans être informés en amont comme par exemple pour l'acquisition du restaurant du Lion d'Or, décidé sans projet préalable. Des recours au tribunal ont lieu pour accéder aux justificatifs administratifs et financiers...

Mais pourquoi la Maire de Vue dissimule ces documents ? En démocratie, il n'y a pas de place pour le manque de transparence. Nous souhaitons que cesse cette politique de l'entre soi où les clans fermés l'emportent sur le bien commun et l'intérêt général. Vivement 2026 !

Samuel Brunet, pour le groupe Bien Vivre Ensemble.



Coup de pouce



La Plancha de Cocotte

Nouveau ! Venez découvrir le foodtruck : La Plancha de Cocotte, tous les mardis de 17h30 à 22h sur la place Sainte-Anne. Laëtitia sera ravie de vous proposer burgers, frites, desserts maison ainsi que des plats préparés sur commande. Port. : 07 85 59 62 50

+ laplanchadecocotte@gmail.com



Agenda

Octobre

21-22 Vente cucurbitacées - OGEC

Novembre

11 Commémoration du 11 novembre 1918

18 Belote comité des fêtes